

FRÉQUENTATION DES VACANCES DE FÉVRIER

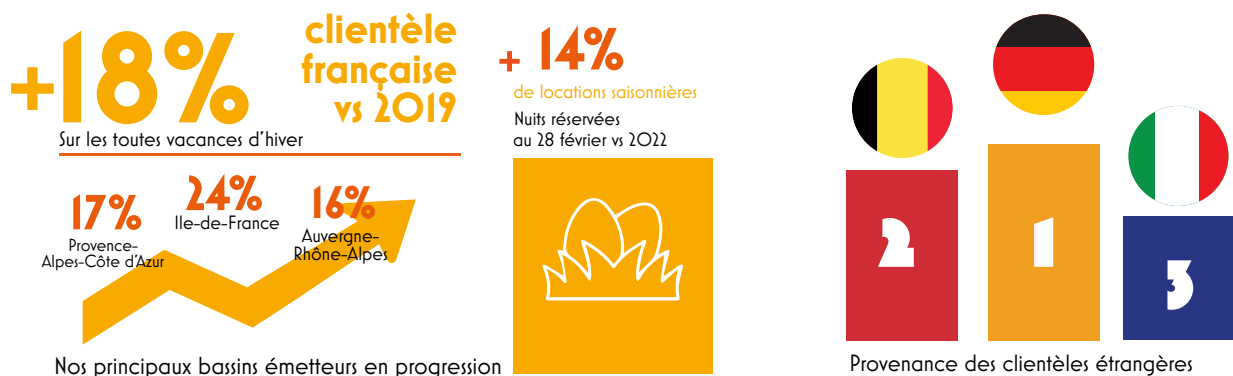
"La bonne fréquentation de ce début d'année atteste de l'attractivité de la destination Provence, même en hiver. Grâce au travail collectif des acteurs institutionnels et des professionnels du secteur, le tourisme en Provence se conjugue aux 4 saisons.

Réguler les flux touristiques, c'est allier bienfaits du tourisme et préservation du territoire, enjeu majeur dans notre département, fortement touristique et riche d'une population résidente elle aussi très nombreuse."

Danielle Milon, Présidente de Provence Tourisme

L'ATTRACTIVITÉ CONFIRMÉE DES VACANCES D'HIVER

Une météo clémente, des tarifs plus attractifs et une conjoncture, qui a entraîné des modifications de comportements de la clientèle, sont les facteurs d'une belle saison hivernale dans le département. Entre le 4 février et le 4 mars 2023, la fréquentation de la clientèle française s'est accrue de 18% par rapport à 2019*. Pour la 3^e année consécutive, la fréquentation est plus marquée pendant les vacances d'hiver, signe de nouvelles aspirations des clientèles.



*année de référence en termes de fréquentation

LA DESTINATION DE PLUS EN PLUS APPRÉCIÉE EN HIVER

Les vacances d'hiver représentent environ 5% des nuitées départementales annuelles avec une très forte présence des **clientèles françaises, soit 9 clients sur 10**, venues pour des motifs de vacances-loisirs et visites à la famille.

La progression de la fréquentation durant les vacances d'hiver est à attribuer essentiellement aux 3 premières clientèles (+ **60%** de nuitées supplémentaires) originaires d'Ile-de-France (30%), de Provence-Alpes-Côte d'Azur (14%) et d'Auvergne-Rhône-Alpes (16%).

> **Une clientèle francilienne conquise**

+ 25% de nuitées durant les vacances d'hiver 2023 vs 2019

- 2% de nuitées durant les vacances d'hiver 2023 vs 2022

> **Une clientèle régionale fidèle**

+ 22% des nuitées durant les vacances d'hiver 2023 vs 2019

+ 2% des nuitées durant les vacances d'hiver 2023 vs 2022

> **Une clientèle d'Auvergne- Rhône Alpes présente**

+ 14% des nuitées durant les vacances d'hiver 2023 vs 2019

- 17% des nuitées durant les vacances d'hiver 2023 vs 2022

70% des nuitées effectuées dans le département durant les vacances d'hiver sont réalisées à Marseille (35%), dans le Pays d'Aix (19%) et sur la Côte bleue – Etang-de-Berre (16%).

* Le département des Bouches-du-Rhône enregistre chaque année en moyenne 41 millions de nuitées touristiques, ce qui représente quelques 8 millions de touristes

CÔTÉ LOCATIONS SAISONNIÈRES

En 2023, les nuitées touristiques dans les locations saisonnières ont progressé durant les vacances d'hiver +14%.

Les perspectives : les réservations observées au 28 février pour les mois à venir semblent globalement comparables à 2022. À l'exception du mois de mai pour lequel les réservations sont en avance : le calendrier cette année étant plus propice aux déplacements qu'en 2022 (4 week-ends prolongés contre 1 en 2022). Cela devrait se traduire par une progression de la fréquentation, si la conjoncture le permet.

Sources Flux Vision Tourisme – Provence Tourisme

Contact presse : Christelle Giudicelli - cjudicelli@myprovence.fr - 04 91 13 84 14